

Nombre de mariés qui ont épousé	255
épousés	182
Nombre de mariages précédés de contrats	39
Nombre de mariages contenant légitimation	70
Nombre d'enfants naturels ainsi légitimés	98

DÉCÈS.	
Garçons	735
Hommes mariés	175
Veufs	66
Filles	614
Femmes mariées	189
Veuves	77

Total	4,853
Nombre d'individus inscrits en vertu de l'art. 80 du Code civil	26
Enfants morts-nés ou présentés sans vie	116
Total général des décès	4,995
Le nombre des naissances étant de	2,715
La différence est de	720

Le chef du bureau de l'Etat-Civil, VANDEPUTE.

Pour toute la chronique locale, J. Raboux.

FAITS DIVERS

Un déplorable sinistre nous est annoncé par cette dépêche de l'Agence Havas : Plymouth, 16 janvier, soir.

Le vapeur London, parti d'ici le 6 janvier pour Melbourne, a coulé en pleine mer le 11, par l'effet d'une violente tempête, avec 270 personnes à bord. Une seule embarcation portant 16 personnes a échappé au naufrage. Les personnes qui la montaient ont été recueillies par la barque italienne *Marianople* qui est arrivée aujourd'hui à Falmouth.

Les journaux des villes maritimes nous apportent les tristes récits de nombreux sinistres en mer. Des accidents plus ou moins graves ont eu lieu aussi dans les villes et les campagnes.

En Angleterre, sur les côtes du Dorsetshire, dans la nuit du mercredi et la matinée du jeudi, 11 et 12 janvier, dix-sept navires ont été jetés à la côte et se sont échoués.

On écrit de Londres :

« On ne se rappelle pas avoir vu depuis bien des années une tempête pareille à celle que nous avons éprouvée dans ces derniers jours. A mesure qu'arrivent les renseignements de la province on apprend de nouveaux désastres causés par le vent, la neige ou l'averse subite des eaux. Il y a plus de quatorze ans que les fils électriques n'ont eu à supporter un pareil assaut. La neige s'est attachée, on ne sait comment, à ces fils avec tant d'abondance et de tenacité qu'en plusieurs endroits ils étaient devenus de la grosseur du bras d'un homme. Sur toute la ligne du chemin de fer, entre Newhaven et Londres, on voit qu'en quelques endroits l'eau a atteint le toit des maisons. »

On lit dans l'*Evening Star* :

« Les environs de Lea-Bridge ont été inondés d'une manière inquiétante, et la plupart des pavés habitants ont été soumis à de cruelles souffrances. Les nouvelles de la vallée de la Tamise sont des plus déplorable, particulièrement près d'Eton et de Windsor ; de la terrasse nord du château de Windsor, la rivière s'est tellement gonflée et élargie que le sol présente à la surface une série de lacs plus ou moins étendus. »

Enfin, on lit également dans l'*International* :

« La tempête qui a sévi samedi dans la nuit, a fait encore de nombreuses victimes. On entendit un navire qui faisait des signaux de détresse en vue de Yarmouth. On lança à la mer deux bateaux de sauvetage ; l'un d'eux, au moment de franchir la barre, a euson gouvernail emporté, a touché terre et a été renversé sans dessus dessous. L'équipage se composait de seize matelots : quatre ont pu être sauvés, douze ont péri. Un accident est arrivé, dimanche matin, sur le chemin de fer London, Chatham and Dover. Près de Bekingham se trouve un pont d'à peu près 40 pieds de longueur, et qui est jeté sur cours d'eau, peu profond ordinairement, mais grossi depuis ces derniers jours d'une façon inimaginable : il était devenu presque un torrent. A minuit, un train de voyageurs a traversé ce pont sans encombre ; mais à deux heures du matin, une des piles a été entraînée ; en ce moment passait un train de marchandises. Le pont s'est complètement écroulé ; la locomotive et les wagons ont été précipités par dessus le parapet. Le conducteur a échappé par miracle à la mort, mais le chauffeur, englué sous les décombres, a péri. Les gardes et les employés qui se trouvaient dans ce train ont tous reçus de graves contusions. »

Vingt-deux navires ont été jetés à la côte, près de Cherbourg, et dix-sept ont pu entrer dans les ports avec des avaries. Presque tous sont français.

Douze navires ont fait côte à St-Vaast. Beaucoup de dégâts ont eu lieu dans le port militaire, à l'arsenal, dans la ville et sur tout le littoral voisin.

La goélette française, *Cheval-de-Troie*, allant du Havre en Angleterre, s'est perdue près de Guernesey.

A Bioppe, une partie de la balustrade en pierre couronnant la tour de l'église

Saint-Jacques a été emportée par le vent. La barque de pêche la *Virginie*, de Trouville, montée par six hommes et un mousse a été brisée sur les jetées. L'équipage a été sauvé, grâce surtout au dévouement d'un jeune homme, M. Vain-Senl. Le mousse y péri ; son corps a été rejeté par la mer.

A Bolbec, la tempête a causé de nombreux dégâts. Au Havre, le *Calétra*, de ce port, s'est échoué près des jetées. L'équipage a été sauvé.

Sur les côtes de la Charente, on redoute d'apprendre la perte de plusieurs bâtiments.

A Bordeaux, les navires descendant la Gironde, n'ont pu arriver en mer, et ont dû s'arrêter près de l'embouchure du fleuve.

A Marseille, la trombe dont nous avons déjà parlé s'est compliquée d'un raz de marée. De mémoire de batelier, disent les journaux de Marseille, on n'avait été témoin dans notre port d'un rascasse aussi caractérisé. Les bateaux sont demeurés presque à sec, et des navires ont éprouvé des chocs qui leur ont causé des avaries dans la mâture.

Les journaux d'Algérie rapportent que le gouverneur général de l'Algérie a institué une commission à l'effet d'examiner les résultats des enquêtes auxquelles il a été procédé sur les incendies de forêts, d'étudier les moyens d'atténuer le danger de ces sinistres, enfin de donner son avis sur les réclamations que des concessionnaires d'exploitation ont adressées ou se proposent d'adresser au gouvernement. Cette commission, placée sous la présidence du préfet de Constantine, a dû se réunir le 15 janvier, à Constantine, à l'hôtel de la préfecture. Elle consacra exclusivement ses séances des 16, 17, 18 et 19 à recevoir les concessionnaires qui désireront être entendus.

D'après le dire d'une personne employée au sauvetage du *Borysthène*, rapporte l'*Echo d'Oran*, l'île Plane serait visitée depuis quelques jours par des requins qui cherchent les malheureuses victimes du naufrage.

La deuxième chambre du tribunal civil de Marseille, présidée par M. Gamel, a jugé mardi divers procès intentés à la Compagnie du chemin de fer par quelques unes des victimes de l'accident survenu le 6 juillet, près de la gare de Rognac.

Au nombre des demandeurs figurait Mme B., dont les journaux s'étaient particulièrement occupés à l'époque de ce funeste événement. Mme B., qui se trouvait dans le train, avait eu la jambe droite fracturée et la jambe gauche fortement contusionnée. Elle avait reçu, en outre, de nombreuses meurtrissures ; son état avancé de grossesse avait rendu sa situation encore plus dangereuse. Pendant plusieurs jours, on put craindre pour sa vie.

Aujourd'hui, Mme B. est à peu près complètement rétablie. L'enfant qu'elle a mis au monde, dans ces circonstances, est vivant. Par l'organe de M. Bartoli, son avocat, elle réclamait à la Compagnie du chemin de fer une indemnité de 150,000 fr. Le tribunal, après avoir entendu la plaidoirie de M. Aycard, dans l'intérêt de la Compagnie, et les conclusions de M. l'avocat impérial Clappier, a accordé à Mme B. 60,000 fr. à titre de dommages intérêts.

Parmi les merveilles que l'Inde anglaise doit envoyer à la grande Exposition universelle de Paris, on voit en ce moment à Calcutta un chéle tout à fait exceptionnel et tel que les ouvriers de Cachemire n'en ont point tissé de pareil. Il mesure 5 mètres en longueur et 1 mètre 50 centimètres en largeur. Il est sur fond rouge et d'une richesse de dessins et d'arabesques que nous ne connaissions pas jusqu'à ce jour. Ce chéle, du reste, a déjà une histoire. Il y a plus de dix ans qu'il est sur le métier. Il avait été commandé par la reine d'Aoute, bien avant la révolte des cipayes et le siège de Lucknow.

On écrit de Berlin au *Précurseur d'Anvers* :

« Il y a une quinzaine de jours, un caissier d'une de nos grandes maisons de banque s'est sauvé en emportant pour 60,000 thalers de valeurs en obligations et actions étrangères. Jusqu'ici rien de curieux dans ce fait, qui n'est pas rare ; mais ce qui l'a rendu plus piquant, c'est que le chef de la maison volée a racheté le jour même, sans le savoir, à la Bourse, les valeurs qu'on lui avait dérobées. »

Le voleur avait eu l'audace de jeter les actions qu'il avait enlevées en si grand nombre à la Bourse, que les fonds s'en étaient ressentis, et comme le banquier en question spéculait précisément dans ces valeurs, il avait donné à son agent l'ordre d'acheter.

Bruxelles est décidément fantaisiste. On s'y arrache à cette heure un petit journal nouveau sur lequel notre correspondant de Belgique nous donne ces renseignements :

« Je viens de recevoir le premier numéro d'un journal assez curieux. Il est daté de la prison des Petits-Carmes, le Clichy bruxellois et porte pour titre : la *Prison pour dettes, journal des détenus*, paraissant deux fois par semaine. Outre l'article de fond, qui est une charge à fond contre la contrainte par corps, ce petit journal donne une chronique locale, une physiologie de créancier et un feuilleton, les *Mémoires d'un délégué pour dettes*. On lit à la

quatrième page que le théâtre des Petits-Carmes jouera l'*Africain*, où l'orchestre sera remplacé par la bonne volonté des spectateurs. Le vaisseau, véritable travail d'art, est dû à la patience d'un des pensionnaires qui a trouvé ainsi le moyen d'utiliser ses loisirs. »

« Les annonces se ressentent également des préoccupations de la rédaction : « A céder un créancier ennuyeux. Grande facilité de paiement. »

VARIÉTÉS

L'ART DE TUER.

Vous pensez peut-être que le soldat, l'artilleur, possèdent l'art de tuer ? Point du tout. Vous croyez que c'est l'assassin, l'empoisonneur ? Vous n'y êtes pas ; que c'est le bourreau ? Il n'est que l'exécuteur de la justice.

Vous vous imaginez peut-être aussi qu'il faut du courage pour tuer. Il en faut, en effet, au guerrier qui expose sa vie pour défendre son pays, venger l'opprimé, faire respecter les lois et les traités. Il en faut à l'assassin lui-même pour rôder sur les grands chemins et dans les ténèbres d'une rue, enfoncer une croisée, monter sur le marche-pied d'une voiture, au risque de rencontrer la balle d'un pistolet. Il en faut même à l'empoisonneur, le plus lâche des scélérats, pour attendre ses moments, combiner ses moyens, braver sa conscience et surmonter les difficultés de l'exécution.

Mais la classe la plus redoutable de tueurs, celle qui empoisonne la vie, qui flétrit les réputations, qui assassine les cours, qui tue de telle manière, que la vie matérielle devient à charge à ses victimes, et ne sert qu'à multiplier leurs tortures, cette sorte de tueurs n'a ni courage ni patience, elle n'a que la lâcheté et l'artifice, l'aveuglement de l'esprit et l'insensibilité du cœur.

L'assassin moral n'a besoin que de sa langue.

Vous connaissez tous la discrète assurance et les délicates allures de la calomnie. Vous savez tous avec quel pudique embarras l'on enfonce le poignard dans le cœur d'un ennemi que l'on fait passer pour ami. L'on voit de ces dames timides, de ces femmes douces dont l'haleine est parfumée et les paroles mielleuses, goûter les douceurs de cette espèce d'assassinat. Il y en a dont la délicieuse harmonie de la voix fait concurrence au craquement du couteau ; elles imposent silence aux messieurs et à leurs brusques attaques, mais elles en disent plus qu'eux avec leurs réticences et leurs *mais* ; et elles placent à propos le mot acéré qui va au but sans bruit et sans danger pour elles.

La femme est habile dans l'art de tuer ainsi. Cependant les hommes incomplets, les éunuques de la vie morale leur sont quelquefois supérieurs en ce qu'ils y mettent moins d'impatience.

C'est en riant qu'on empoisonne une âme innocente. C'est au détour d'une phrase, au ton d'un mot, que l'on enfonce le poignard dans le cœur d'une personne sans méfiance. Une femme se sert de sa jeunesse, de sa beauté, de son semblant de vertu, d'une dévotion hypocrite, pour donner de l'autorité à une accusation, à une atroce plaisanterie dont elle use comme d'un glaive contre celui-ci ou celle-là. Elle n'a aucun effort à s'imposer ; elle est au coin de son feu, sur une causeuse, devant sa toilette, qui croirait à un crime ?

Un homme use de son influence, il pèse sur une société, il endoctrine une personne qui redira ses insinuations, ses éloges terminés par un *mais* terrible ; car il sème sa conversation de traquenards ; il attrappe les badauds avec l'agrément de sa narration, les simples et les hommes droits avec un ton sérieux ; il prend intérêt à ceux qu'il tue, il déplore leur égarment, il les plaint ; ses coups sont plus sûrs. En même temps, il prouve sa bonté et sa tolérance en excusant un adultère, un voleur, un usurier, le dissipateur ; celui qui traite des affaires verrouillées ; il éprouve le besoin de dire qu'ils sont des hommes aux vues larges, des hommes d'avenir. Mais un honorable père de famille dévoué au bien est un cuistre ; un négociant probe, un tartuffe ; un administrateur intègre, un jésuite ; un homme laborieux, dévoué à sa profession, un systématique... Et il dit cela de mille façons, avec des tempéraments divers, suivant les personnes auxquelles il s'adresse.

Parle-t-on d'un mariage assorti, désigne-t-on le couple heureux ? Vite les tueurs se mettent en campagne. Celui-ci prouve, dans une lettre anonyme, que la demoiselle a perdu sa réputation, ou le jeune homme sa fortune. Un autre répand dans le public des bruits destinés à parvenir aux oreilles des contractants : elle lit de mauvais livres, il a une conduite immorale ; elle a un mauvais caractère, il est malade. Les mères s'en mêlent. La demoiselle qu'elles convoitent pour leur fils est poitrinaire ; on devrait la laisser. Que si elles n'arrivent pas à rompre le mariage, elles tournent leur batterie d'un autre côté. Emportées par leur zèle, elles se jettent dans la mêlée : tue, tue ! Et si elles ne répandent pas du sang, elles font répandre des larmes et occasionnent bien des malheurs.

Il est horrible de le dire, mais le meurtre moral jouit d'une déplorable impunité. Il y a plus, il amuse le public, les gens en rient, en s'appropriant à en commettre de pareils.

Le brigand tue par intérêt ; ses motifs

sont de détrousser les passants, de dépouiller ses victimes, d'empoisonner pour dérober un héritage. Celui qui tue avec la langue n'a souvent pour motif que le plaisir de dire un bon mot, de céder à un mouvement d'amour-propre, au désir de se rendre important, de se donner un rôle, quelquefois de se venger, et d'après un on dit, sans savoir s'il s'attaque au vrai coupable.

Se venger, de quoi ? d'une bonne action qui l'humilie, d'une réputation qui l'éclipse, d'une influence qui s'élève au dessus de la sienne, d'une générosité qui fait ressortir son avarice, d'un mérite qui pique sa jalousie.

Malheureux qui avez divisé telle famille, empêché tel mariage, ruiné celui-ci, avili celle-là, ne voyez-vous pas venir votre heure ? Vous gémissiez sous le coup de graves imputations ; vous ne jouissez plus de la même influence ; vous êtes craint, non aimé, redouté, non respecté. Vous vous en prenez aux autres de votre ennuï, et c'est le remords qui vous fatigue.

Un homme avait tué un autre homme, et la justice humaine n'en savait rien. Mais celle de Dieu lui opposait sans cesse le spectacle de sa victime ; il ne pouvait ni manger ni dormir, et il ne faisait taire son remords qu'en se livrant à une vie pleine de vices et de dévotaireté. Comme tel homme, le calomniateur arrive à ce moment de son existence où il est tourmenté par les spectres sanglants ou défigurés de ses victimes ; le remords l'accable malgré lui et il ne peut même plus lui donner le change par l'activité, le vice et les plaisirs qui l'abandonnent.

SOPHONIE.

BULLETIN FINANCIER.

Paris 17 janvier 1865.

Le marché est très agité. Les offres affluent principalement sur l'Italien. Les avis du marché anglais sont meilleurs ; on dit que l'argent y est plus facile, il n'en est pas de même ici et on craint pour demain une élévation de l'escompte. La cote de Londres manque ; hier les Consolidés ont perdu 1/8 à 87 1/4 à 3/8. La rente ouverte à 68,45 a fait 68,65 pour rester à 62 57 1/2. L'Italien finit à 62 05 après avoir été 62 30, ce qui fait une baisse de 35 c sur hier. Le Mobilier s'est tenu de 772,50 à 787,50 et reste à 780. L'Espagnol a varié de 430 à 435. Parmi les chemins le Nord a faibli de 1110 à 1105. Le Lyon finit à 853,75. Les Autrichiens sont à 410. Les Lombards sont relevés de 411 75 à 415. Les Transatlantiques finissent à 532,50 et les Rivioli à 515.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68 55.
4 1/2 0/0 98 05
Banque de France 3,648 75.
Crédit Foncier 1,315

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 17	le 18	
3 % ancien	68,55	68,75
4 1/2 %	98,05	98,30

COMMERCE

Marseille, 16 janvier. — Cotons plus délaissés ; Jumeil livrable courant mois, 280. — Cocons : Portugal, 23-50 ; Brousse, 27 ; Nouka, 21.

17 janvier. — Les laines manquent ; ordres et prix maintenus. — Cotons : les avis du Nord maintiennent le calme et la baisse. — Soies filature Andrinople, 108 ; cocons Grèce, 27.

Havre, 16 janvier. — Cotons, le marché reste dans la même position de langueur avec des prix faciles pour les cotons d'Amérique. A livrer, il y a peu de mouvement ; on a seulement fait des Louisiana ordinary à good ordinary stained, à 222 fr. 50.

Les ventes, à quatre heures, ne vont qu'à 401 b.

Laines. — Nous n'avons à signaler aujourd'hui que la vente de 3 b. Buenos-Ayres suint à 1 fr. 65.

17 janvier. — Cotons. Les froids avis d'Angleterre laissent notre marché sans grand mouvement avec des prix faibles. Les Amériques surtout sont offerts, et continuent de faiblir. A livrer, on a fait des Pernambuco, 1^{re} sorte, par *Arminda*, à 250 fr. des Cocaradah, départ décembre, via Liverpool, à 172 fr. 50. des Madras janvier à 202 fr. 50. février à 200 fr. et mars à 192-50 Et Amérique, on note 48 b. Louisiana strict middling, sur échantillons, à 245 fr. et nous savons, en outre, que l'on a dû faire 60 b. barely middling, à 237 fr. 50.

Les ventes, à quatre heures, vont à 910 b.

Liverpool 16 janvier. — Les ventes ne vont qu'à 3,000 b ; marché très calme, mais sans changement marquant.

Manchester, mardi — Halle très calme. Cotes sans changement ; les prix sont toutefois légèrement en faveur des acheteurs.

Bradford, 11 janvier. — Laines. — Le marché a été un peu meilleur que la semaine dernière. Les acheteurs n'achètent que ce dont ils ont absolument besoin. Les principales ventes sont les lustrés. Les prix restent toujours à peu près les mêmes, ils baissent plutôt un peu.

Tissus. — Les gelées qui ont commencé ici, nous donnent de l'espoir. Nous recevons des ordres de diverses contrées ; les prix sont excessivement limités. Les Américains achètent, mais n'augmentent pas beaucoup leurs ordres. Les prix sont tout-à-fait fermes.

Mulhouse, 17 janvier. — Marché sans animation, prix faibles.

Bombay, 6 janvier. — Cotons : On cote le nouveau Oomra à 466 R. ou environ 202 fr. coût, fret et assurance. Le marché est très actif.

Madras, 9 janvier. — Coton : On cote Western-Madras 270 R. ou 115 pence 1/2 ou 177 fr. 1/2 ; Cocanadah, 240 R. ou 103 pence 7/8 ou 161 fr. ; Cocanadah nouveau, livrable mai, 195 R. ou 11 pence 3/8 ou 133 fr. ; le tout coût et fret.

Fret : 60 sh. — Change : Sur Londres, 2 sh. 2.

Calcutta, 4 janvier. — Articles de commerce : En voie d'amélioration.

Fret : 45 sh. Change sur Londres : 2 sh. 1/2 3/4. Le taux de l'escompte a été élevé de 100 à 102 p. Alexandrie, 15 janvier. — Coton : Le marché reste actif ; fair à main, 39 T. 1/2 ou 280 fr. ; dito machiné, 49 T. 1/2 ou 295 fr. ; livraison février, 41 T.

Fret pour Marseille, 12 fr. Change sur Paris, 5 fr. 29.

Soies. — Lyon. — La condition des soies dit le *Salut public* du 16 janvier, a enregistré 842 balles pesant 34,688 kilogrammes contre 1,015 balles pesant 69,649 kilogrammes de la semaine correspondante de 1864.

Les transactions ont été plus animées cette semaine que la semaine précédente, et la rareté des soies fines des provinces asiatiques a forcé les acheteurs à revenir aux soies européennes et particulièrement à celles de pays. Les trames d'Italie ont également participé au mouvement par la même raison. Aussi peut-on constater une hausse de 2 à 3 fr. sur les organes de filature premier, deuxième et troisième ordres, et de 3 à 4 fr. sur les trames italiennes. Cette amélioration sur les prix des ouvrées a eu pour effet de faire élever les cours des grèges à peu près dans la même proportion.

Cet état de notre place influence sensiblement sur les marchés italiens, où les cours sont toujours très-soutenus.

Melbourne, 25 novembre. — Laines : Les transactions en cet article ont été très fortes pendant le mois écoulé ; il s'est tenu 16 enchères publiques, auxquelles 14,000 b. ont trouvé acheteurs sur les 34,087 b. offertes. Depuis le départ de la malle anglaise, les prix sont restés fermement soutenus et n'ont presque pas varié. Les ventes tenues sur place ont été visitées par beaucoup d'acheteurs, et la majeure partie des lots offerts ont été rudement disputés par quelques acheteurs. En dehors de ceux-ci, plusieurs autres acheteurs ont refusé de hausser leurs limites et, par la suite de cela, plusieurs producteurs, trouvant les prix offerts assez satisfaisants, ont consenti à diminuer quelque peu de leurs prétentions et à vendre dans la parité des cours obtenus à la dernière enchère de Londres. Sous cette influence, les affaires ont été considérables, principalement depuis l'arrivée de la malle anglaise de septembre.

Nous cotons aujourd'hui comme suit : Greasy inf. to ord., 7 d. ; ord. le average de 9 à 10 d. ; good to sup., de 11 d. à 1 sh. 2 ; Fleece inf. to ord., de 1 sh. 3 à 1 sh. 5 ; ord. to average, de 1 sh. 5 à 1 sh. 8 ; good to sup., de 1 sh. 9 à 2 sh. ; Scoured ord., de 1 sh. 4 à 1 sh. 7 ; good, de 1 sh. 8 à 1 sh. 10 ; sup., de 1 sh. 10 à 2 sh. 1.

— *L'Histoire de France illustrée*, de MM. Bordier et Chardon ; les *Voyageurs anciens et modernes*, livre couronné par l'Académie française ; le nouveau volume du *Magasin pittoresque*, se recommandent par les qualités les plus essentielles dans les ouvrages destinés aux familles : instruction, sincérité, conscience, choix judicieux des sources pour les gravures comme pour le texte et surtout longue expérience de ce qui convient le mieux à l'enseignement agréable des connaissances utiles à tout le monde.

On vous adresse la lettre suivante :

« Quincy-Segy, près Meaux, 15 févr. 1865. — Expédiez-moi, je vous prie, un 2^e volume de votre excellente *Histoire de l'Inde*. Elle me soulage, et j'en suis satisfait. Ci joint 5 francs en timbres-poste. »

« ADOLPHE AUBRY, vigneron. »

A. M. Genevoix, 14, Beaux-Arts, Paris : L'huile pure de Marrons d'Inde contre les douleurs de la goutte, des rhumatismes et des névralgies, se vend 5 et 3 fr. dans les pharmacies. — Exiger la signature E. M. GENEVOIX. 5399

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE DE LILLE A MOUSCRON ET VICE VERSA.

Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 3.55 6.10 7.20 8.45 9.55 11.15 mat. 12.20 2.05 3. 4.40 6. 7.55 9.10 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 4.15 6.30 7.40 9.02 10.14 11.33 matin, 12.18 2.23 3.17 4.02 6.18 8.13 9.28 11.31 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 4.23 6.37 7.50 9.11 10.24 11.41 matin, 12.58 2.32 3.23 5.09 6.25 8.24 9.37 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 7.20 8.15 9.30 9.57 11.50 mat. 12.25 3.10 4.48 5.50 7.10 9.06 10.20 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 7.30 8.27 9.41 10.07 matin, 12.07 12.33 1.40 3.22 5.00 6.02 7.28 9.20 10.32 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.39 8.36 9.50 10.13 m., 12.13 12.45 1.55 3.31 5.10 6.41 7.38 9.30 10.41 soir.